

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018
DELIBERATION N° 08

L'an deux mil dix huit, le cinq avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le
06 avril 2018*

Le Maire

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE (à partir de 18h16), MM. NEYS (jusqu'à 23h20), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, MM. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, LALANNE (à partir de 18h45), SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE (à partir de 21h00), MEYZENC, MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes LARRE, ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LAUQUE par M. LACASSAGNE jusqu'à 18h16, M. NEYS par M. SOROSTE à partir de 23h20, Mme LANGLOIS par M. ESCAPIL-INCHAUSPE, M. ARCOUET par M. SALDUCCI, M. LALANNE par M. ESMIEU jusqu'à 18h45, Mme BRAU-BOIRIE par M. MILLET-BARBE jusqu'à 21h00, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme CANDILLIER par M. UGALDE, Mme BELBARAKA par M. LAIGUILLON, M. DAUBISSE par Mme DURRUTY.

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Millet-Barbé,

OBJET : CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE -

Demandes de subvention à la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) et au Fond interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour l'accompagnement des jeunes en service civique durant l'opération de médiation pour la qualité de la vie nocturne à Bayonne.

Par délibération du 14 décembre 2017, le conseil municipal a approuvé la signature d'une convention tripartite liant la Ville aux associations ANPAA 64 Pays Basque, association de prévention en alcoologie et en addictologie, et BIZIA, visant à prévenir et réduire les comportements à risques et d'apaiser les tensions dans les rues de Bayonne.

Ainsi, neuf jeunes en service civique sont chargés d'effectuer une mission de médiation et de prévention des comportements à risques les fins de semaine (jeudi, vendredi et samedi) de 21h à 3 h du matin dans les rues de Bayonne.

Pendant le premier semestre 2018, les maraudes nocturnes du vendredi seront remplacées par des interventions en journée (les jeudis après-midi et vendredis matin) dans les lycées René Cassin et Paul Bert, à l'Université des Métiers et dans le campus bayonnais.

Ils sont accompagnés lors de chaque sortie, pour chaque intervention en établissement scolaire et pour les temps de régulation par un travailleur social spécialisé dans les conduites addictives issu d'un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).

Le coût de cet accompagnement est de 19 070 €, dont 3 000 € pourraient être subventionnés par la MILDECA et 3 000 € par le FIPD.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention aux taux le plus élevé possible auprès de la MILDECA et du FIPD et à signer tous documents afférents à ces subventions.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne